

Domaine :
**Développement économique /
Tourisme**

Référence :
MD008

Durée :
La formation se déroule sur une
journée soit: **7 heures**

Public :
Elus,
Collaborateurs d'élus,
Cadres administratifs,
Agents de la collectivité

Prérequis:
Absence de Pré-requis

Modalités d'accès à la formation
En complétant un formulaire d'inscription
pour les sessions en présentiel et un
formulaire de pré-inscription pour les
sessions à distance. Pour les demandes de
formation en intra, prenez contact avec
nous.

Délais pour entrer en formation
-Entrée en formation selon les dates
précisées sur notre site internet pour les
sessions en présentiel.
- Pour les sessions en formation à distance,
entrée après une pré-inscription en ligne et
lorsque le groupe est complet.

Modalités d'évaluation des acquis :
-Evaluations régulières pendant la
formation (principalement orales)
-Possibilité de tests, de quizz
-Evaluation en fin de session par
questionnaire puis 6 mois après, par
entretien téléphonique.

Attestation :
Une attestation mentionnant les objectifs, la
nature, la durée de l'action et les résultats
de l'évaluation des acquis de la formation
est fournie à l'issue de la session.

Tarif :
Pour le participant, possibilité d'une prise en
charge totale des frais de formation,
d'hébergement, de déplacement si
financement sur le budget formation des
élus de la collectivité ou par une demande
de financement DIF. – coût de la
formation/jour : 560 euros net de taxe.

Accessibilité :
Accueil des personnes à mobilité réduite sur
nos formations avec une possibilité de visio
si impossibilité de se déplacer sur les
sessions en présentiel.

Adresse :
Siège social : S.A.S. FDEL
49, avenue du Général de Gaulle
79200 PARTHENAY
Paris : Bureau - 197, Bd Saint
Germain 75007 PARIS

Contact :
François GILBERT
Tél. fixe : 05 49 71 17 03
Tél. mobile : 06 71 61 73 49
gilbertfr@formationdeseluslocaux.fr

**Conditions générales de vente sur
le site :**
www.formationdeseluslocaux.fr

Objectifs:

L'objectif de ce module est de permettre aux élus d'avoir une compréhension claire de la réalité historique de la Chine et de la civilisation chinoise ainsi que de connaître quelles approches adopter pour développer les relations de leur collectivité et de son tissu économique avec la Chine.

A l'issue du séminaire les élus auront une vue d'ensemble de la civilisation chinoise et de la Chine ainsi que des approches possibles pour développer avec succès les relations de leur collectivité et de son tissu économique avec la Chine.

Programme:

Comprendre la Chine et la civilisation chinoise

- Histoire et géographie de la Chine
- Civilisation chinoise
- Enjeux passés et actuels

Identifier les approches pour installer des relations avec la Chine

- Présentation des Intervenants français et chinois
- Identification des approches pour la collaboration
- Choix de l'approche à retenir

Connaitre la situation actuelle de la Chine et ses projets

- Développement interne de la Chine
- Positionnement de la Chine dans le monde
- Stratégie de développement

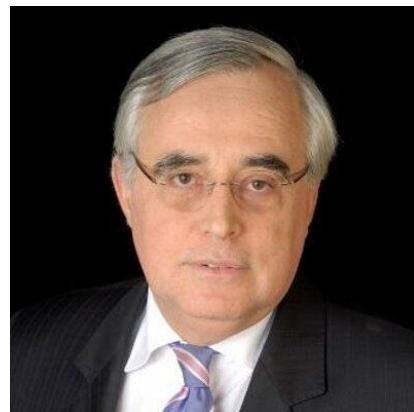
Conclusion

Formateur : Denis MEINGAN

Formateur depuis 2008 auprès des élus sur les problématiques de l'accompagnement au changement et de la gestion de projets, Denis MEINGAN a travaillé pendant plus de 15 ans dans de grandes sociétés de conseil.

Il y a dirigé des missions positionnées sur des domaines différents et mettant en oeuvre diverses approches de la gestion de projet dans des grands groupes internationaux comme des moyennes entreprises et des collectivités territoriales.

Denis MEINGAN réalise fréquemment des séminaires de formation ainsi que des conférences et fournit des contributions à de nombreuses revues de management et pour des ouvrages collectifs.



Modalités pédagogiques :

Réalisation d'une présentation simple et illustrée des différents éléments avec une intervention en ligne d'un partenaire chinois en Chine, Shengjie ZHAN qui est fondateur de H2D Business Hub dans l'île d'Hainan, en complément de ceux-ci pour notamment identifier les approches possibles de collaboration avec la Chine.



Notre société est agréée par le ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales pour dispenser de la formation aux élus locaux.